

Chapitre 6

L'Acteur en 4 Dimensions pour une exploration sociale et patrimoniale du jeu d'acteurs territorial

Pour citer cet article :

Sébastien L. & Paran F. (2006) L'Acteur en 4 Dimensions pour une exploration sociale et patrimoniale du jeu d'acteurs territorial. In *Aide à la décision pour l'aménagement du territoire, Méthodes et outils*. Editions Lavoisier, Hermès Science Publications, Paris, pp. 213-240.

6.1. Introduction

Une négociation plus écologique associée à une conservation plus humaine, telle est la piste à suivre pour tendre vers l'idée d'un développement durable socio-centré et d'une nouvelle gouvernance environnementale (voir chapitre 3). Reste à élaborer des méthodologies innovantes qui viseraient à prendre en compte acteurs forts, faibles et absents au sein de projets territoriaux, afin d'« éclairer » cette nouvelle gouvernance. Notre proposition : *l'Acteur en 4 Dimensions* (A4D). Ce modèle d'analyse du jeu d'acteurs permet d'analyser les interactions *acteur/complexe multi-acteurs* et *acteurs/territoire* et d'en fournir des représentations à l'aide d'une approche transdisciplinaire [SEB 03]. Basé sur des concepts issus principalement de la sociologie, de l'anthropologie, de la géographie et de la psychologie environnementale, notre prototype propose une *radiographie*, une *algorithmisation* des acteurs et permet de qualifier les groupes de façon neutre, à travers ce que nous appelons *l'empreinte territoriale*. Ce spectre graphique fabrique des types abstraits purement descriptifs en décrivant la posture d'un groupe vis-à-vis des autres (rapport social) et de l'environnement (rapport patrimonial). Cet outil miroir renvoie un cadre où vont se situer les acteurs. L'A4D, mobilisé dans une négociation territoriale, se doit de proposer un cadre collectif, par empilement des *empreintes territoriales*, pour répondre à la question suivante : *qu'est-ce qu'un fonctionnement collectif (les acteurs étant considérés en tant que groupes constitués) laisse de côté ?* La construction de notre problématique ainsi que notre proposition méthodologique reposent sur quatre hypothèses de départ, élaborées sur la base de paradigmes issus de la sociologie et de la psychologie environnementales :

Hypothèse 1 : les relations humaines s'expliquent aussi par un rapport patrimonial. Il existe des convergences et des divergences de *valeurs morales* associées à des objets du territoire qui ont des effets sur les relations entre humains. Il en découle des questions éthiques. Par exemple, certains considèrent le fleuve comme un emblème et se sentent agressés par ceux qui l'appréhendent comme un risque. Il en découle deux morales conflictuelles d'aménagement du fleuve.

Hypothèse 2 : les pratiques environnementales s'expliquent aussi par un rapport social. Il existe des relations sociales (conflit de positions ou affinités, convergence ou divergence d'intérêts) qui ont une importance dans le rapport au territoire. Par exemple, une pression sociale d'un *acteur fort* sur un *acteur faible*¹, une pression financière, peuvent amener un groupe à dégrader un objet du territoire.

Hypothèse 3 : un consensus peut aboutir à la dégradation d'un bien environnemental. Il existe des objectifs sur lesquels les acteurs d'un territoire peuvent s'entendre, objectifs qui tiennent compte ou non des *acteurs absents*². Si

¹ Humain contemporain sous-représenté, en marge du jeu d'acteurs

² Vivant biologique et générations futures

aucun *acteur contemporain* n'en tient compte, de manière délibérée ou non, un consensus peut alors se faire aux dépens des *acteurs absents*.

Hypothèse 4 : les pratiques conservationnistes peuvent créer des conflits. Les actions proposées par un acteur peuvent être considérées comme légitimes ou illégitimes par les autres. Par exemple, la mise en place d'une réserve naturelle sans tenir compte des activités locales peut amener de nombreux conflits. Dans ce cas, ce sont souvent des *acteurs faibles* qui se trouvent lésés.

Après avoir décrit les fondements méthodologiques de l'A4D, cet article en présente les principaux résultats en soulignant les moyens de représenter les acteurs (groupes individuels) comme le *jeu d'acteurs* (groupe collectif) et la validation ou non des hypothèses de travail sur les territoires étudiés. Nos résultats insistent sur le regard des relations homme-nature, sur les rapports à l'hydrosystème et sur les apports de l'outil dans une *négociation territoriale*. Pour finir, la discussion porte sur le modèle en lui-même et sur la potentialité de construction d'un collectif.

6.2. Fondements théoriques de l'A4D : Théorie de l'acteur social et Patrimonialisation

La *théorie de l'acteur social* [CRO 77] est utilisée ici pour étudier le *rapport social* sur un territoire. « L'*acteur social* est défini par la nature du *rapport social* dans lequel il est engagé. Cet acteur peut être individuel ou collectif. Dans tous les cas, un *rapport social* se présente comme une *coopération conflictuelle* d'acteurs qui coopèrent à une production mais qui entrent inévitablement en conflit en raison de leurs positions inégales dans la coopération ou, ce qui revient au même, de leur emprise inégale sur les enjeux de leur coopération » [QUI 95]. Pour un acteur donné, il s'agit donc de le situer par rapport aux autres sur un plan de *coopération conflictuelle*, c'est-à-dire d'évaluer le potentiel de l'acteur à coopérer ou à entrer en conflit. Au final, le *rapport social* peut faire l'objet d'une représentation graphique grâce à un indice de coopération (0 à 1) et de conflit (0 à 1), calculé pour chaque acteur sur la base d'indicateurs. Une telle représentation en plan peut paraître simpliste, mais, permet néanmoins de situer un acteur dans un espace défini par les deux dimensions du *rapport social*. On peut ensuite comparer les acteurs entre eux, mesurer leurs différences et identifier la place des *acteurs faibles* sur le territoire.

L'homme contemporain, considéré à travers la théorie de l'*acteur social*, a ainsi été construit seulement social et seulement actuel. Deux aspects fondamentaux ont été dissociés de son étude et lui sont pourtant intimement et intrinsèquement reliés [MIC 00] : la nature (patrimoine naturel : milieux naturels et vivant biologique) et la tradition (patrimoine culturel : générations futures et passées). C'est en intégrant ces deux valeurs, étudiées à travers le *rapport patrimonial*, que le concept d'A4D prend tout son sens. L'acteur est abordé sous l'angle du rapport

4 Méthodes et outils d'aide à la décision pour l'aménagement du territoire

social mais aussi selon les liens qu'il a tissé avec différents objets qui composent le territoire, d'un point de vue naturel ou culturel. Pour chaque acteur, on mesure sa volonté à cohabiter (dimension *cohabitation*) avec son territoire ou à le dominer (dimension *domination*), grâce à une série d'indicateurs. Grossièrement, un acteur aura tendance à cohabiter avec son territoire s'il tient compte des générations futures et des autres êtres vivants dans ses projets ; un acteur aura tendance à dominer son territoire s'il ne tient compte que de ses intérêts propres. La relation de *cohabitation dominatrice* entre les acteurs peut être représentée graphiquement et informe sur la place des *acteurs absents* sur le territoire.

6.3. Matériels et méthodes d'approche du jeu d'acteurs

6.3.1. Des acteurs et des territoires

Un *complexe multi-acteurs* est caractérisé par les interactions des groupes organisés sur un territoire donné. L'accent est mis sur l'observation du *rapport social et patrimonial* entre groupes d'acteurs organisés, c'est-à-dire constitués en associations, syndicats, industries, communes, administrations. Cette étude est centrée sur les relations inter-organisationnelles ; il s'agit *a priori* du niveau d'analyse adapté à l'étude de la négociation à l'échelle territoriale locale [CHA 01]. Notre travail ne s'intéresse pas à un projet territorial en particulier, mais à un territoire biophysique dans son ensemble. Un tel *a priori* permet de réfléchir à la manière dont notre modèle peut poser les bases d'un projet, susciter du collectif par le biais d'une analyse du *jeu d'acteurs* sous l'angle *socio-patrimonial*. Le territoire est appréhendé comme un territoire vécu, un milieu où vivent des ensembles humains, un espace constitué d'une mosaïque d'organisations politiques et administratives [MIC 05]. Si notre travail n'est pas centré sur un projet en particulier, il se focalise sur la ressource en eau et a été expérimenté sur trois territoires, trois hydrosystèmes radicalement différents, ceci pour tester son degré de fiabilité, de robustesse.

La construction du modèle de l'A4D s'est faite pas à pas. Initialement bâti sur les supports théoriques³, l'outil a ensuite subi de nombreuses modifications lors de sa confrontation aux réalités de terrain⁴. Ainsi l'A4D a-t-il en premier lieu été testé sur un *terrain exploratoire* : la Plaine du Forez (France), une entité naturelle traversée par le fleuve Loire et située dans le département du même nom, entre les villes de St-Etienne et de Roanne. La méthodologie est alors lourde et l'outil simpliste ; une deuxième version de l'outil est alors expérimentée sur un *terrain test* : les pentes du sud du Kilimandjaro (Tanzanie) ; le toit de l'Afrique, situé au nord-est de la

³ Principalement la *théorie de l'acteur social* et la *notion de patrimonialisation*

⁴ Entretiens approfondis avec les acteurs

Tanzanie et, intégré au bassin versant de Pangani, alimente en eau la majeure partie du pays. Finalement, les derniers ajustement, dont une version simplifiée du modèle, sont vérifiés sur un *terrain de validation* : les Barthes de l'Adour (France), des prairies humides qui subissent l'influence quotidienne des marées et qui sont traversées par le fleuve Adour. Ces terrains d'étude ont été avant tout choisis parce que différents, pour tester la robustesse du modèle et son adaptabilité.

La liste des acteurs à rencontrer a été établie à l'aide d'un travail de recherche bibliographique et des entretiens avec les acteurs à qui nous demandions : *Qui nous conseilleriez-vous d'aller rencontrer pour notre étude ?* Au total, lors de cette étude, 83 entretiens ont été réalisés : 13 dans la Plaine du Forez, 56 sur les pentes du Kilimandjaro (dont 50 familles Chagga) et 14 dans les Barthes de l'Adour. Il est possible de classer l'ensemble des acteurs interviewés selon onze *mondes* et trois *sphères*:

- sphère publique* : Mondes des administrations, des collectivités territoriales, des établissements publics et de la recherche,
- sphère privée* : Mondes de l'agriculture, de l'industrie, des propriétaires et des usagers
- sphère associative* : Mondes de la chasse, de la pêche et de la protection de la nature

Il s'agit là simplement d'un premier découpage visant simplement à présenter notre échantillon de manière très générale. Les *Mondes* définis et les titres associés aux acteurs représentent souvent des catégories employées par les enquêtés eux-mêmes. Non détaillées, elles présentent l'avantage de respecter la garantie d'anonymat des acteurs. En réalité, ces *Mondes* s'avèrent le plus souvent reliés les uns aux autres et certains acteurs s'inscrivent dans plusieurs catégories.

6.3.2. Du contact à la rencontre

La prise de contact avec les acteurs sélectionnés a été réalisée par téléphone. Afin de préparer l'entretien oral, chacun des acteurs disposés à nous rencontrer a reçu une lettre de présentation et un bref questionnaire structurel à remplir et à restituer le jour de l'entretien [DES 01]. La lettre présente le contexte scientifique, l'objet d'étude et l'équipe de recherche. Celle-ci reste volontairement imprécise sur les objectifs du travail de recherche, afin de ne pas influencer l'acteur quand il complète le questionnaire structurel et lors des deux premières parties de l'entretien. Seule l'idée de *relations homme-territoire* est abordée dans la lettre : il n'est ni question de la ressource en eau, ni des problèmes liés aux conflits entre acteurs. Se présenter simplement en tant qu'étudiant s'intéressant aux *relations homme-territoire* place l'acteur dans une situation confortable et ouverte. Le questionnaire structurel représente un court recueil d'informations sur l'organisme interrogé. Dans

6 Méthodes et outils d'aide à la décision pour l'aménagement du territoire

le même sentiment que la lettre de présentation, il reste très général et peut apparaître comme naïf. L'objectif de ce questionnaire est d'abord de recueillir quelques informations structurelles et permet de cerner les thèmes que l'acteur aborde spontanément et volontairement lorsqu'on parle du territoire (ex : les enjeux liés à la ressource en eau sont-ils exprimés spontanément ou non ?) Le questionnaire structurel donne ainsi une première version de la vision qu'a l'acteur de son territoire, version papier et donc réfléchi.

Afin de réunir des informations aussi délicates que celles traitant des perceptions ou des rapports de force entre acteurs, il apparaît nécessaire de réaliser une série d'entretiens confidentiels avec chacun des acteurs. Un guide d'entretien ouvert et approfondi, mais néanmoins ciblé, a été élaboré en s'inspirant des méthodes d'entretien [BLA 00] et de la *stratégie patrimoniale* d'Ollagnon [OLL 89]. Il est structuré selon les hypothèses de travail et divisé en quatre grandes parties :

– *paroles d'introduction* : restitution du questionnaire structurel et présentations réciproques des enquêteurs⁵ et de l'enquêté.

– *paroles d'activité* : l'enquêté présente librement ses responsabilités et ses activités sur le territoire.

– *paroles d'eau* : sept grands thèmes sont abordés : *qualités émergentes de l'hydrosystème, qualités émergentes du complexe multi-acteurs, actions personnelles engagées au niveau local, actions engagées au niveau global, prospective, stratégies d'action et associations de protection de la nature* [OLL 89] ; l'entretien devient semi-directif et adapté à la problématique de l'eau.

– *paroles de conclusion* : une série de questions rituelles permettent un retour sur l'entretien.

Dans tous les cas, les acteurs enquêtés ont choisi le lieu de l'entretien (préférentiellement le lieu de travail ou le lieu de vie). Les entretiens, qui duraient en moyenne deux heures, ont été pris en notes sur les pentes du Kilimandjaro⁶, et enregistrés dans la Plaine et sur les Barthes.

6.3.3. Organisation des données pour analyse

Afin de traiter les informations issues des discours des acteurs et avoir accès à leur représentations, nous nous appuyons sur trois grilles de classement :

- la grille issue du questionnaire structurel (QS)

5. Les entretiens ont été réalisés en duo par Frédéric PARAN et Léa SEBASTIEN dans la Plaine du Forez, et par Léa SEBASTIEN sur les pentes du Kilimandjaro et dans les Barthes de l'Adour.

⁶ La présence d'un traducteur swahili-anglais a permis la prise de notes

– *la grille générale (GG)* : permet de tracer les grandes lignes du *jeu d'acteurs*, avec 22 rubriques, toutes renseignées avec les mots de l'acteur:

- les problématiques territoriales repérées par les acteurs (problèmes globaux, problèmes du territoire, conflits, problèmes du groupe) ;
- les points essentiels du discours des acteurs (répétitions, points importants) ;
- le thème de l'eau (points abordés spontanément, points abordés suite à des questions) ;
- les liens des acteurs avec le *complexe multi-acteurs* (affinités, animosités, projets appréciés, projets critiqués négativement, liens professionnels, image de l'acteur, avis sur les autres) ;
- les particularités des acteurs (objectifs, actions engagées, actions projetées, atouts de l'acteur, atouts des autres demandés par l'acteur) ;
- une autre rubrique contient les groupes que les acteurs nous conseillent de rencontrer.

– *une grille des pratiques-préférences-savoirs (PPS)* : organise le discours des acteurs de manière plus fine en trois ensembles : *pratiques, préférences et savoirs* [DON 01] des acteurs se rapportant au territoire, à l'hydrosystème, au *complexe multi-acteurs* et à leur groupe d'appartenance. A titre d'exemple, le sous-ensemble *préférence-hydrosystème* contient des rubriques indiquant pour chaque acteur les enjeux et les problèmes de l'hydrosystème repérés. *Qui selon eux dégrade le plus l'hydrosystème ? Quel est leur regard sur les objets hydrologiques ? Quelle valeur accordent-ils à l'eau ?* Ces différentes rubriques ont été élaborées au fur et à mesure des entretiens.

Au final, les éléments contenus dans le questionnaire structurel (QS), la grille générale (GG) et la grille des pratiques-préférences-savoirs (PPS) permettent de renseigner le modèle de l'A4D. Ils permettent aussi de réaliser une analyse du discours pour accéder aux représentations des acteurs.

6.4. L'organisation interne de l'A4D

6.4.1. L'empreinte territoriale

L'*empreinte territoriale*, représentation graphique du modèle de l'A4D est composée d'un *plan social*, représentant le *rapport social* et d'un *plan patrimonial*, représentant le *rapport patrimonial*. Au final, l'*empreinte territoriale* constitue un *espace socio-patrimonial*, à 4 dimensions et 8 sous-dimensions (figure 6.1).

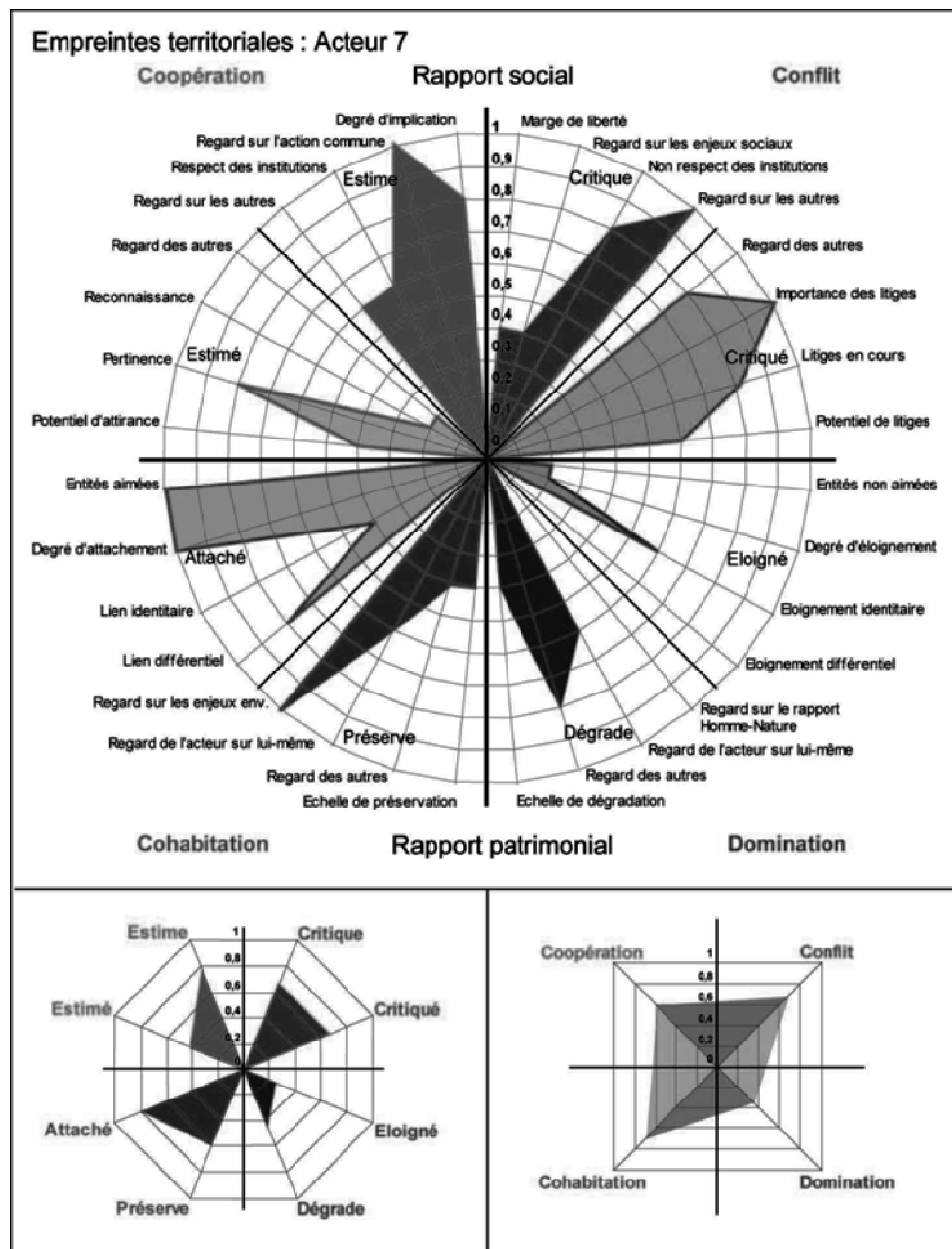


Figure 6.1 : Exemple d'empreinte territoriale pour un acteur

En effet, afin de tenir compte du biais cognitif et des perceptions lors de la notation, et de rendre notre modèle dynamique, chacune des dimensions est scindée en deux. Ainsi, la dimension *coopération* comprend une sous-dimension *estime*, qui mesure la tendance d'un acteur à s'intéresser, à apprécier, à aller vers les autres, et une sous-dimension *estimé* qui mesure la tendance d'un acteur à intéresser, à être apprécié, à attirer les autres. De la même façon, la dimension *conflit* comprend une sous-dimension *critique* qui mesure la tendance de l'acteur à se positionner contre les autres, et une sous-dimension *critiqué* qui mesure la tendance de l'acteur à générer l'animosité. *Estime* et *critique* marquent donc l'action de l'acteur sur le *complexe multi-acteurs*, *estimé* et *critiqué* marquent l'action du *complexe multi-acteurs* vers l'acteur. De même pour le rapport patrimonial, où la dimension *cohabitation* comprend une sous-dimension *préserve* qui mesure la tendance d'un acteur à réaliser des actions de conservation, de préservation du territoire, et une sous-dimension *attaché* qui mesure l'ancrage de l'acteur dans le territoire. La dimension *domination* comprend une sous-dimension *dégrade* qui mesure le potentiel d'un acteur à exploiter, détruire, se protéger du territoire et une sous-dimension *éloigné* qui mesure la distance qui peut exister entre l'acteur et le territoire. *Préserve* et *dégrade* marquent l'action de l'acteur sur le territoire, *attaché* et *éloigné* marquent l'action du territoire sur l'acteur.

Chacune des 8 sous-dimensions du modèle est scindée en quatre composantes, soit 32 au total, renseignées par des indicateurs (n=111). Chaque indicateur est évalué par une note allant de 0 à 3. La notation, inspirée des méthodes issues de la prospective stratégique [GOD 00], peut être relative à des critères qualitatifs ou quantitatifs selon le cas⁷. Au final, chaque dimension, sous-dimension et composante est évaluée par une note allant de 0 à 1.

6.4.2. Les sous-dimensions

La sous-dimension *Estime* : Les 4 composantes de cette sous-dimension posent les questions suivantes : *L'acteur est-il inséré socialement ? L'acteur s'intéresse-t-il aux autres ?* Les 3 premières composantes reflètent l'image générale que se fait l'acteur du *complexe multi-acteurs* : *Regard sur les autres* [KUT 88], [BOU 02]⁸ mesure l'intérêt qu'il porte aux autres, à leurs projets et sa connaissance des acteurs

7. Pour plus de détail à ce sujet, se référer aux thèses de Paran F. [PAR en cours] et Sébastien L. [SEB en cours].

8. Les références citées derrière chaque composante indiquent les auteurs ayant conduit à la construction de celle-ci et des indicateurs s'y rapportant. Quand il s'agit de Quivy & Van Campenhoudt [QUI 95], la composante est directement tirée de leurs travaux. Néanmoins, les indicateurs ont parfois dû être adaptés à notre contexte d'étude.

du *complexe multi-acteurs* ; *Respect des institutions* [QUI 95] mesure son sentiment envers les lois, les organismes d'Etat, les grands programmes institutionnels ; *Regard sur l'action commune*, [FIS 83], [GOD 00] la façon dont il envisage la concertation, ses partenaires et s'il repère des objectifs communs. La dernière composante ; *Degré d'implication* [QUI 95], [GOD 00], estime la façon dont l'acteur s'engage dans l'action commune avec les autres à travers les moyens qu'il utilise, ses motivations, ses attitudes et sa tendance à aller vers les autres.

La sous-dimension *Estimé* : Les 4 composantes de cette sous-dimension posent les questions suivantes : *L'acteur est-il socialement intéressant ? Les autres s'intéressent-ils à l'acteur ? De quoi dispose l'acteur pour se rendre attirant ?* La première, *Potentiel d'attraction* [QUI 95] propose un état de fait, un constat des atouts dont dispose l'acteur, qui peuvent pousser les autres à aller vers lui. Il peut s'agir de connaissances, de compétences, d'emprise foncière, d'emprise humaine, de partenaires ou de moyens financiers. Les deux suivantes relativisent l'importance des atouts dans le *jeu d'acteurs*, ce qui souligne leur intérêt réel dans le jeu d'acteurs au regard des autres : *Pertinence* [QUI 95] évalue l'intérêt, la rareté et la disponibilité des atouts ; *Reconnaissance* [QUI 95] explicite si les atouts sont jugés intéressants et demandés par le *complexe multi-acteurs*. Quant à la dernière, *Regard des autres* [KUT 88], [BOU 02], elle propose une indication générale sur la manière dont est perçu l'acteur dans le *complexe multi-acteurs* à travers le sentiment général des autres envers lui et ses projets.

La sous-dimension *Critique* : Les 4 composantes de cette sous-dimension posent les questions suivantes : *L'acteur est-il conscient des problématiques conflictuelles du jeu d'acteurs ? L'acteur est-il positionné par rapport à ces problématiques ?* Les 3 premières composantes font apparaître les valeurs sociales de l'acteur : *Regard sur les autres* [KUT 88], [BOU 02] mesure le sentiment général de l'acteur envers les autres et leurs projets ; *Non respect des institutions* [QUI 95] évalue la capacité critique et le degré de désaccord de l'acteur envers les lois, les normes, les organismes d'Etat et les grands programmes institutionnels ; *Regard sur les enjeux sociaux* [QUI 95], [GOD 00] mesure la capacité de l'acteur à se positionner dans le jeu social en repérant des acteurs antagonistes, des problèmes et des objectifs divergents. La dernière, *Marge de liberté* [QUI 95], [BOU 02], met en relief la *force de frappe* de l'acteur en question à travers la manière dont il exprime ses désaccords, dont il utilise sa marge de liberté, et son expérience du conflit.

La sous-dimension *Critiqué* : Les 4 composantes de cette sous-dimension posent les questions suivantes : *L'acteur est-il source de problématiques conflictuelles dans le jeu d'acteurs ? L'acteur est-il perçu comme conflictuel ?* Les 3 premières composantes font apparaître l'implication de l'acteur dans les litiges du territoire : *Potentiel de litige* [QUI 95] estime le potentiel conflictuel intrinsèque de l'acteur à travers le potentiel de ses atouts et de ses propos à susciter le conflit ;

Litiges en cours, [CON 94] évalue les litiges dans lesquels l'acteur est réellement engagé, que ce soit des conflits de personne, d'usage, d'intérêt ou de *valeurs morales* ; *Importance des litiges* [GOD 00], [VIL 02] mesure si ses litiges sont médiatisés, s'ils sont d'envergure sur le territoire et si l'acteur est emblématique des dits litiges. La dernière, *Regard des autres* [KUT 88], [BOU 02], propose une indication générale sur la manière dont est perçu l'acteur dans le *complexe multi-acteurs* à travers le sentiment général des autres envers lui et ses projets.

La sous-dimension Préserve : Les 4 composantes de cette sous-dimension posent les questions suivantes : *L'acteur est-il engagé dans la préservation, la conservation du territoire et plus particulièrement de la nature ? Est-il perçu comme tel ?* La première composante, *Regard sur les enjeux environnementaux* [OLL 89], [LEV 01], évalue la capacité de l'acteur à repérer, à connaître les problématiques environnementales globales et territoriales, à les analyser et à se positionner sur l'idée de conservation idéale. Les deux suivantes évaluent le regard que porte l'acteur sur ses actions de préservation et le regard que porte le *complexe multi-acteurs* sur ces actions : *Regard de l'acteur sur lui-même* [OLL 89] estime le positionnement de l'acteur par rapport au milieu naturel, la nature de ses actions de préservation et ses motivations, ainsi que leur place dans son activité ; *Regard des autres* [KUT 88], [BOU 02], évalue la reconnaissance du *complexe multi-acteurs* envers ces actions de préservations, leur importance et leur pertinence. La dernière, *Echelle de préservation* [MIC 00], [LEV 01], donne une image globale des actions de préservation de l'acteur à travers le type d'entités préservées, leur importance spatio-temporelle et l'efficacité des moyens engagés.

La sous-dimension Attaché : Les 4 composantes de cette sous-dimension posent les questions suivantes : *Existe-t-il un lien privilégié entre l'acteur et le territoire ? Ce lien le rapproche-t-il des ensembles humains et du vivant biologique ?* Les deux premières composantes mesurent ce que l'acteur aime sur le territoire et comment : *Entités aimées* [MOL 95] recense le nombre d'entités aimées par l'acteur, leur rareté, les connaissances et l'information dont dispose l'acteur par rapport à celles-ci et la façon dont il en parle ; *Degré d'attachement aux entités* [MOL 95], [BAN 01], [GOD 00], mesure la force du lien qui unit un acteur aux entités aimées à travers la spontanéité du discours, le sentiment et la valeur accordés aux entités et la prise de risque consentie pour les protéger. Les deux dernières composantes évaluent si l'attachement à des entités ne va pas à l'encontre du territoire : *lien identitaire* [MIC 00], [DEV 98] mesure si l'attachement à des entités rapproche l'acteur des ensembles humains à travers sa réaction face aux menaces humaines pesant sur les entités, la notion de transmission, la reconnaissance de l'entité par le *complexe multi-acteurs* et le lien culture-nature ; *lien différentiel* [MIC 00], [LEV 01], [DEV 98] estime si l'attachement à des entités rapproche l'acteur du vivant biologique à travers sa réaction face aux menaces naturelles pesant sur les entités, la notion de transmission, la place écologique de l'entité et le lien nature-culture.

La sous-dimension *Dégrade* : Les 4 composantes de cette sous-dimension posent les questions suivantes : *L'acteur est-il engagé dans la maîtrise, la dégradation, la destruction du territoire et plus particulièrement des éléments naturels ? Est-il perçu comme tel ?* La première composante, *Regard sur le rapport homme-nature* [BAN 01], [LEV 01], [OLL 89], mesure la perception de la relation qui unit l'homme à son environnement naturel à travers la valeur que l'acteur accorde à la nature, sa perception des menaces que fait peser l'homme sur la nature et réciproquement, et sa perception des responsabilités des dégradations environnementales. Les deux suivantes évaluent le regard que porte l'acteur sur ses actions de dégradation et le regard que porte le *complexe multi-acteurs* sur ces actions : *Regard de l'acteur sur lui-même* [OLL 89] estime la manière dont l'acteur perçoit ses dégradations par rapport au *complexe multi-acteurs* et par rapport à la nature, et comment l'acteur prend du recul sur ses activités passées et anticipe ses activités futures ; *Regard des autres* [KUT 88], [BOU 02] évalue si l'acteur est souvent cité ou non par les autres pour des actions de dégradation, si elles sont jugées importantes et critiquées de manière virulente. La dernière, *Echelle de dégradation* [MIC 00], [LEV 01], donne une image globale des actions de dégradation de l'acteurs à travers le type d'entités dégradées, leur importance spatio-temporelle et les dégradations cachées.

La sous-dimension *Eloigné* : Les 4 composantes de cette sous-dimension posent les questions suivantes : *Existe-t-il une séparation privilégiée entre l'acteur et le territoire ? Cette séparation l'éloigne-t-elle des ensembles humains et du vivant biologique ?* Les deux premières composantes mesurent ce que l'acteur n'aime pas sur le territoire et comment : *Entités non-aimées* [MOL 95] recense le nombre d'entités non-aimées par l'acteur ou envers lesquelles il éprouve de l'indifférence, leur rareté, les connaissances et l'information dont dispose l'acteur par rapport à celles-ci et la façon dont il en parle ; *Degré d'éloignement aux entités* [MOL 95], mesure la force de la séparation qui éloigne un acteur de certaines entités à travers la spontanéité du discours, le sentiment éprouvé, l'incidence des entités sur les activités de l'acteur et sa réaction au questionnaire structurel. Les deux dernières composantes évaluent si l'éloignement à des entités ne va pas à l'encontre du territoire : *Eloignement identitaire* [MIC 00] mesure si l'éloignement à des entités sépare l'acteur des ensembles humains à travers sa réaction face à ceux qui protègent ces entités ou qui les aiment, la force de son sentiment, l'importance de l'entité en termes d'enjeux du territoire, et sa position d'acteur à rencontrer ou non dans le *complexe multi-acteurs* ; *Eloignement différentiel* [MIC 00] estime si l'éloignement à des entités sépare l'acteur du vivant biologique à travers l'importance écologique des entités non-aimées et si les actions de l'acteur à l'encontre de ces entités ont une répercussion sur d'autres objets naturels.

6.5. Résultats : Forez, Kilimandjaro, Barthes, ce qui revient...

L'application du modèle et l'analyse des résultats sur les trois terrains d'étude ont permis de découvrir quelques invariants, des points communs entre trois territoires pourtant radicalement différents. Il convient de les présenter ici, simplement en tant que résultats de terrain. Ces similitudes éveillent la curiosité et sont à appréhender en tant que points de discussion, éventuellement à approfondir, mais ne représentent pas à elles seules les bases suffisantes pour établir un précepte théorique.

6.5.1. ... dans les empreintes territoriales

Ce qui frappe en premier lieu dans l'analyse des résultats, c'est que chacun des trois terrains démontre des rapports social et patrimonial corrélés. La comparaison des courbes des deux rapports montre qu'un fort rapport social va de pair avec un fort rapport patrimonial, et inversement, à une faible note en rapport social est associée une faible note en rapport patrimonial. Un acteur impliqué sur son territoire l'est aussi socialement ; un acteur distant l'est aussi du jeu d'acteurs. Sans que le type d'influence entre les deux rapports soit précisé ici, notre démarche démontre un lien évident entre rapport social et rapport patrimonial. Cette démonstration rejoint d'abord les propos de Godelier [GOD 84], lorsqu'il affirme que toute forme d'appropriation de la nature est toujours celle d'un rapport social. On peut également s'en référer aux idées de Conan [CON 94], lorsqu'il aborde la notion de territoire, entité pluri-dimensionnelle, entre sujet et objet, co-évolution d'écosystèmes et de socio-systèmes. De même, Berque [BER 94], ou Lassus [LAS 94], envisagent le territoire comme une entité relationnelle complexe, entre morphologie de l'environnement et psychologie du regard, fruit de l'évolution des représentations sociales. En définitive, partout apparaît un lien intime entre *la manière d'user de la nature et la manière d'user de l'homme*.

Ensuite, remarquons que sur chacun de nos trois terrains, la dimension *cohabitation* est corrélée aux dimensions *coopération* et *conflit*, autrement dit avec le rapport social dans sa globalité, et inversement, la dimension *domination* est corrélée négativement avec les dimensions du rapport social. En effet, il est à constater que dans la Plaine du Forez, sur les pentes du Kilimandjaro ou dans les Barthes de l'Adour, les acteurs qui présentent une forte tendance à la *cohabitation* démontrent un fort rapport social, de fortes notes à la fois dans la *coopération* et dans le *conflit*. Inversement, les acteurs qui sont ancrés dans la *domination* présentent de faibles notes dans le rapport social. Sur nos terrains, la *domination* territoriale est alors synonyme d'isolement social, et la *cohabitation* traduit une implication active dans le jeu d'acteurs. Il est vrai que les *dominateurs* sont souvent des acteurs puissants et autonomes, ne recherchent aucun partenaire, se montrent réticents à la concertation, et vivent finalement bien leur isolement social. Au

contraire, les *préservateurs* se disent souvent non entendus, n'hésitent pas à critiquer les autres, cherchent des alliances et sont à la fois estimés et critiqués pour leurs actions sur le territoire.

Autre point commun aux trois terrains d'étude : la composante *regard des autres* des sous-dimensions *estimé* et *préserve* présente systématiquement une note faible, et la composante *regard sur les autres* des sous-dimensions *critique* et *dégrade* est toujours fortement renseignée. Autrement dit, sur nos territoires, un acteur avoue très rarement apprécier les autres et reconnaître leurs actions de protection des milieux (*regard des autres*), mais ce même acteur n'hésite pas à critiquer fortement les autres et à pointer du doigt leurs actions de dégradation environnementale (*regard sur les autres*). Ainsi, les actions de protection de la nature passent totalement inaperçues, ne sont nullement reconnues par le complexe tandis que les dégradations environnementales sont toujours mises en exergue, décriées par le complexe. Est-ce à dire qu'un individu a davantage de facilité à critiquer qu'à complimenter, ou les actions de préservation sont-elles réellement imperceptibles ?

Finalement, on note que sur nos trois territoires, les notes du rapport social dépassent toujours celles du rapport patrimonial. En observant ce résultat de plus près, il serait faux de dire que les relations sociales constituent une priorité par rapport aux liens patrimoniaux. Mais autant est-il courant de rencontrer des acteurs ayant de nombreux alliés et opposants, et s'inscrivant ainsi à la fois dans la *coopération* et le *conflit*, autant est-il rare de trouver de fortes notes à la fois dans la *cohabitation* et la *domination*. Cette observation concerne les actions territoriales et non les perceptions. En effet, certains acteurs sont à la fois éloignés et attachés ; par contre, un acteur s'engage dans de grandes actions de préservation, ou est responsable de lourdes dégradations, mais il sera rarement présent sur les deux fronts. Ce type de résultats n'aurait pas été mis en lumière sans l'application de notre concept de l'A4D sur les trois terrains d'analyse.

6.5.2. ... dans le retour sur hypothèses

A propos de l'influence du rapport patrimonial sur le rapport social (H1), notre méthodologie souligne plusieurs types de liens caractéristiques. On remarque d'abord que l'attachement induit systématiquement une réaction sociale ; un acteur attaché est un acteur qui juge les autres. Ensuite, on note que le ressenti vis-à-vis du territoire (*attaché, éloigné*) influence uniquement le regard sur les autres (*estime, critique*) et que les actions territoriales (*préserve, dégrade*) influencent uniquement le regard des autres (*estimé, critiqué*). Autrement dit, sur nos trois terrains d'étude, les perceptions territoriales créent des actions sociales et les actions territoriales modifient les perceptions sociales. Est-ce cela que Frémont [FRE 84] appelle « l'effet de lieu » ? Le territoire a-t-il une certaine emprise sur les phénomènes sociaux et devient-il en partie facteur explicatif de l'organisation sociale ? Dans

quelle mesure l'état écologique du milieu influence-t-il le mode de gouvernance ? Une fois de plus, il convient de rester prudent quant à ce genre de résultats, qui tentent simplement d'établir des passerelles entre nature et culture, de déceler une certaine influence de la nature sur la culture. Qui plus est, il s'agit là d'un thème abordé par quelques auteurs mais qui fait toujours débat. En effet, si les théoriciens ont souvent réfléchi au chemin qui va des manières de traiter l'homme à celles de s'approprier la nature, les chercheurs sont moins nombreux à explorer le chemin inverse. Néanmoins, des auteurs comme Conklin, Descola, Rappaport, Levi-Strauss, Haudricourt ou Needham et certains anthropologues spécialisés dans l'étude des représentations indigènes de la nature se sont intéressés au déterminisme écologique et à l'action de la nature sur la culture, pour déterminer si un milieu particulier imposait des contraintes à la *pensée mythique*. Des résultats exploratoires donc, pour un thème en devenir.

A propos de l'influence du rapport social sur le rapport patrimonial (H2), nos résultats globaux identifient deux types de liens, tous deux partant de la sous-dimension estime. Les acteurs qui souhaitent conserver un partenariat ou gagner de la reconnaissance auprès d'autres acteurs, s'engagent dans des actions de préservation, pour une question d'image ; des acteurs souhaitant se rapprocher d'acteurs en particulier ou conserver une alliance, mais qui se tournent cette fois vers des actions de dégradation. Globalement, c'est la dimension *coopération* qui influence les pratiques territoriales, un résultat qui semble rejoindre les propos de Godelier [GOD 84] : selon lui, les groupes humains se divisent en *bandes locales* et se dispersent dans l'espace pour exploiter les ressources lorsque celles-ci sont spontanément dispersées dans l'espace (et le temps). Le caractère limité de ces ressources, en quantité et en qualité, et surtout les aléas de leur re-production rendent nécessaires la coopération et le partage à l'intérieur de chaque groupe local, et obligent toutes les *bandes locales* à dépasser leur séparation et à coopérer. Sur nos trois territoires, on constate que l'influence du rapport social sur le rapport patrimonial est plus complexe à appréhender et qu'elle se traduit *a priori* par moins de liens, et de plus faible ampleur. On note aussi qu'il existe systématiquement des acteurs pour qui le complexe semble n'avoir qu'une influence limitée sur leurs actions patrimoniales. La concertation favorise-t-elle la préservation ? Très prudemment, il semble que oui, sur nos territoires. Le conflit favorise-t-il une certaine dégradation environnementale ? Encore plus prudemment, sur nos études de cas, il semble que non. Deux questions qui en soulèvent d'autres.

Notre méthodologie permet de tester l'hypothèse selon laquelle un consensus entre acteurs forts pourrait aboutir à la dégradation d'un bien commun environnemental (H3). Sur les trois terrains d'étude ont été observés en vis-à-vis la perception sociale des acteurs et le type d'objets du territoire associés (figure 6.2.). Ainsi les acteurs *appréciés* sont-ils porteurs d'entités reconnues par les autres ; les acteurs *notoires* défendent des entités qui font débat sur le territoire et qui

s'apparentent souvent aux enjeux ; les objets qu'incarnent les *mal-aimés* sont souvent associés à des défauts et les *peu vus* sont porteurs d'entités oubliées. Les *acteurs absents* se retrouvent dans ces deux dernières catégories d'objets, portées par les peu vus et les mal aimés.

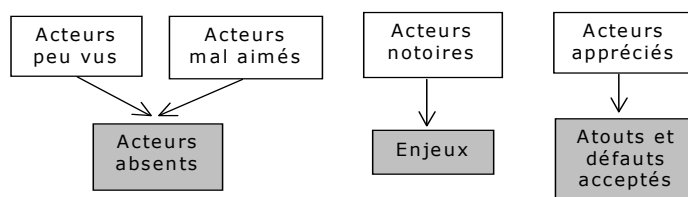


Figure 6.2. Perceptions sociales globales et objets du territoire associés

On constate que les *acteurs absents* sont avant tout des objets naturels (ex : forêt), mais peuvent aussi représenter des entités appartenant à la société moderne et aux activités humaines (ex : activités économiques), ou des aspects liés à des questions sociales (ex : savoirs ancestraux). En plus des acteurs faibles et absents que nous souhaitons tenter d'identifier sur les territoires en question, est apparue, à la lueur des entretiens, ce que nous pouvons appeler *l'entité centrale* du territoire. Il s'agit là d'un objet territorial qui revient systématiquement et spontanément dans le discours de l'ensemble des acteurs. Les *entités centrales* sont ici respectivement le fleuve Loire pour la Plaine du Forez, la forêt d'altitude pour le Kilimandjaro et les prairies humides pour les Barthes. Ces objets sont importants à repérer puisqu'ils seront forcément abordés lors d'un processus de négociation territoriale, même si le thème général en est éloigné. Représentant l'emblème, l'étendard ou l'enjeu majeur du territoire, ces *entités centrales* sont celles qui peuvent faire ou défaire du lien social sur le territoire. Le tableau 6.1. présente les principaux acteurs absents, les acteurs faibles et les entités centrales sur les trois territoires étudiés.

Tableau 6.1. Synthèse des acteurs faibles et absents des territoires

	Plaine du Forez	Kilimandjaro	Barthes de l'Adour
Entité centrale	Fleuve Loire	Forêt d'altitude	Prairies humides
Acteur Absent	Nappes phréatiques	Sources	Activités traditionnelles
Acteur Faible⁹	Usager	Paysan	Propriétaire, artiste

9. Précisions qu'il s'agit là uniquement de quelques *acteurs invisibles* au sein de nos jeux d'acteurs, que nous avons eu la chance de rencontrer, souvent au hasard du terrain et non en suivant le schème classique d'enquêtes.

Callon & al. [CAL 01], rappellent qu'une négociation environnementale met en scène des situations complexes, dans un contexte d'incertitude, où aucun décideur ne détient l'information nécessaire et pertinente pour prendre *la bonne décision*. Une fois les *acteurs absents* identifiés, le médiateur peut s'en faire le *porte-parole* afin qu'un consensus ne s'établisse pas *sur le dos* de la nature. Cette hypothèse de travail rejoint les idées de Barraqué [BAR 97], qui révèle la profonde inégalité entre acteurs lors d'une négociation ou de Barouch [BAR 99], qui déplore que certaines qualités importantes du milieu naturel, même portées par des acteurs motivés, peuvent être ignorées, voire dégradées.

Concernant l'hypothèse selon laquelle certaines pratiques conservationnistes peuvent engendrer des conflits sociaux (H4), il a été vérifié que sur nos trois terrains d'étude, les acteurs engagés dans des actions de préservation sont généralement conflictuels. Appartenant le plus souvent au monde associatif, les conservationnistes s'avèrent très attachés à certains objets du territoire et affichent le plus souvent des positions tranchées. Etant rarement prêts au compromis, ils sont souvent engagés dans des conflits d'usage, de position ou de valeur morale. Comme le souligne Norton [NOR 91], un problème environnemental ne peut être abordé indépendamment des contextes économiques, sociaux et politiques dans lesquels il est ancré. Certains projets de protection de l'environnement, faisant abstraction des dynamiques locales, sont alors mal accueillis au sein du jeu d'acteurs. Selon Nash [NAS 89], le paradigme de la conservation de la nature a été construit sur une idéologie préservationniste d'une relation entre homme et nature forcément néfaste. Ainsi le problème viendrait-il des deux bords : si les conservationnistes critiquent vivement les autres, ils sont à leur tour très critiqués, soit parce que leurs actions bloquent certains projets, soit parce que les locaux redoutent ceux qui se revendiquent *protecteurs de la nature*, une appellation qui effraie.

6.5.3 ... dans le regard sur le rapport homme-nature

Afin de tenter de saisir les formes que peut revêtir « l'harmonie entre humains et l'harmonie homme-nature » [CME 88], sur nos trois territoires respectifs, il est intéressant d'analyser la perception des acteurs non pas à propos des concepts de gouvernance et de développement durable mais plutôt vis-à-vis des notions de concertation et de conservation. En effet, les acteurs regimbent à utiliser ces *grandes idées* qu'ils apparentent davantage à des préceptes voués à une certaine manipulation politique qu'à des axes fondateurs pour l'action. Un peu plus en détails néanmoins, ces deux concepts ne sont pas accueillis de la même manière sur le terrain. Face au développement durable, trois réactions : la majorité des acteurs peut le définir mais n'y croit pas ; viennent ensuite ceux qui ne connaissent pas la notion ou en donnent une définition erronée et finalement une minorité qui connaît le concept et qui y croit. Quant à la notion de gouvernance, elle est très généralement

accueillie par une moue interrogative, accompagnée de la question : *pourriez-vous me définir ce terme ?* Si le développement durable est connu et mal aimé sur le terrain, la gouvernance est le plus souvent complètement incomprise par les acteurs. Notre méthodologie tente alors de cerner la diversité de représentations plutôt vis-à-vis des notions de conservation et de concertation ainsi que la place que les acteurs s'attribuent dans le milieu naturel et au sein du jeu social.

La conservation ne doit pas entraver l'activité économique... doit tendre vers un équilibre entre activités humaines et protection du milieu... doit s'apparenter à une sanctuarisation de la nature. Voilà, en ordre décroissant, les trois grandes perceptions d'une conservation idéale pour les acteurs rencontrés sur les trois territoires, avec en tête une tendance qui se rapproche de la vision *anthropocentrée* du développement durable. A propos des représentations sociales liées à la nature, le rapport au temps est systématique dans le discours des acteurs, et notamment le recours à la nostalgie. Parler de la nature implique d'évoquer son évolution, ses changements, et donc de se plonger dans le passé, non sans une certaine émotion. Ainsi les acteurs brandissent-ils fréquemment la bannière de la nostalgie pour critiquer la modernité et ses méfaits : *c'était mieux avant. La concertation doit être restreinte aux parties concernées... doit être ouverte à tous... doit être encadrée par un homme fort... est inutile.* Voilà en ordre décroissant les quatre grandes perceptions d'une concertation idéale, avec en tête une certaine décrédibilisation d'une concertation élargie. Accordons-nous déjà entre nous reste majoritaire. La concertation souhaitée par les acteurs est de nature diverse, on l'a vu. Néanmoins, un aspect revient fréquemment dans les discours : les acteurs sont prêts à s'engager dans des discussions de type top-down, à savoir : expliquer aux autres. En effet, ils sont souvent persuadés que le problème vient des autres et de leur ignorance : je vais leur expliquer comment il faut s'y prendre. L'acteur croit alors détenir la vérité et n'envisage pas l'échange mais confond concertation et transfert d'information. L'ensemble des acteurs portent un regard favorable sur l'idée de concertation, mais aucun d'eux ne présente un fort *degré d'implication* auprès des autres : une intention forte mais non suivie d'action. Tous en théorie souhaitent plus de dialogue entre parties prenantes mais pas un ne prend les devants pour s'engager dans l'action commune. Et tous se critiquent les uns les autres en se disant : *je suis le seul qui fait bien et personne ne le sait.* Les trois territoires étudiés sont ainsi affectés par un sérieux défaut de communication entre parties ; des acteurs qui ne se connaissent pas, mais qui souhaiteraient non pas forcément connaître les autres mais tout du moins se faire connaître et gagner en reconnaissance. Des acteurs qui souhaiteraient pouvoir connaître l'image qu'ils dégagent auprès des autres et maîtriser alors leur position sociale. Globalement, les acteurs sont favorables à une conservation allant de pair avec la rentabilité économique et une concertation ouverte aux seules parties intéressées.

Si les acteurs parviennent à définir leur place au sein du milieu naturel, ils éprouvent de la difficulté à saisir leur position dans le jeu d'acteurs. D'abord, il est

intéressant de noter qu'à la question *comment êtes-vous perçu par les autres ?*, la majorité des acteurs rencontrés n'en sait rien. La question les interpelle néanmoins car ils sont en demande de ce genre d'informations, mais en tous les cas, ils ne connaissent pas l'image qu'ils véhiculent auprès des autres, ou s'ils croient la connaître, on constate qu'elle est souvent faussée, biaisée. Cet écart de perception est la source de malentendus qui peuvent avoir une répercussion néfaste lors de négociations territoriales. Ensuite, deux catégories particulières d'acteurs reviennent sur les trois terrains : des *acteurs forts* qui se sentent faibles et inversement, des *acteurs faibles* qui se sentent forts. La première catégorie regroupe des acteurs ayant de nombreux atouts, pertinents et reconnus par les autres, en lien direct avec plusieurs enjeux majeurs du territoire, mais qui se disent non entendus, isolés, seuls dans l'action, en dehors du jeu d'acteurs. La seconde catégorie regroupe des acteurs se présentant comme *médiateur, liant entre acteurs, interlocuteur privilégié, chevalier blanc* mais qui en réalité se sont jamais évoqués par les autres, et qui ne disposent pas d'atout pertinent sur le territoire. Des *acteurs faibles* qui se sentent forts et réciproquement, quels impacts ces acteurs peuvent-ils avoir sur le territoire? Dans une négociation ? La question mérite d'être posée.

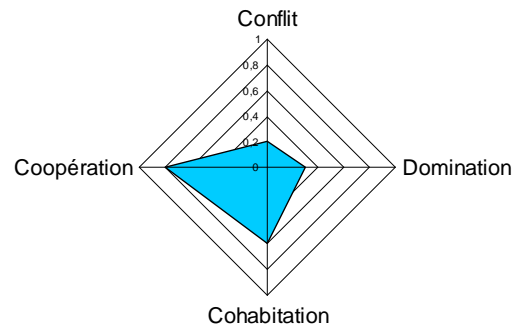
6.5.4 ... dans le zoom sur l'hydrosystème

Notre guide d'entretien permet de saisir la place que prend la ressource en eau dans l'empreinte territoriale des acteurs. Sur nos trois terrains d'étude, ce sont les sous-dimensions *critique* et *attaché* qui sont les plus renseignées dans l'A4D « eau ». Sur les problématiques liées à l'hydrosystème, les acteurs critiquent les autres pour leurs impacts et paraissent attachés à de nombreux objets hydrologiques. On constate que la ressource en eau dégage chez l'ensemble des acteurs un attachement plus ou moins prononcé, envers un objet particulier, une image du passé ou un usage spécifique. Cet attachement présent au niveau individuel, se transmet rarement au niveau collectif ; de surcroît, si l'eau est synonyme d'attachement sur le plan personnel, elle est systématiquement source de conflit sur le plan collectif. Notre analyse a montré que les acteurs les plus attachés sont les plus conflictuels. Un résultat qui semble se confirmer à propos de la ressource en eau. Il s'avère que les acteurs sont tous attachés à des objets, mais des objets différents les uns des autres, voire antagonistes. C'est ainsi que la dimension *conflit* domine l'*empreinte hydrologique* générale sur les trois territoires. Mis à part pour quelques « errants » qui, souvent distants du territoire, s'accrochent aux textes de loi pour argumenter leur discours sur l'hydrosystème, les normes locales, nationales ou globales n'intègrent que rarement le discours des acteurs. Ainsi la DCE ou les textes internationaux du sommet de Johannesburg sont rarement abordés par les acteurs. Attachement sur le plan individuel, conflit sur le plan collectif, l'hydrosystème, avant d'être objet de loi, est objet de vie, du quotidien ; pour l'ensemble des acteurs, plus entité concrète qu'abstraite.

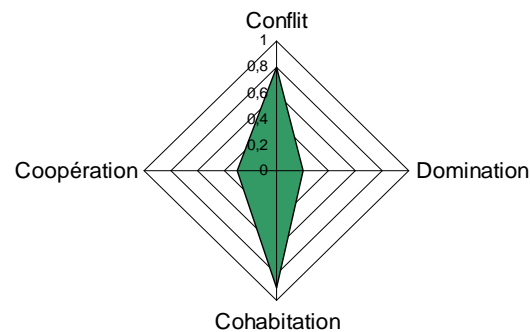
Notre méthodologie cherche aussi à percevoir les écarts cognitifs entre acteurs quant à l'hydrosystème. En sociologie de l'environnement, Irwin [IRW 95], fait surgir de nouvelles questions sur le rôle de la connaissance et sur les différentes manières de la gérer puisqu'elle peut être source de pouvoir pour ceux qui participent aux processus de décision. Ainsi, sur nos trois territoires, se côtoient à parts égales savoirs scientifiques, savoirs institutionnels et savoirs vernaculaires. Il est intéressant de remarquer que l'origine du niveau de connaissances est double : les savoirs sont liés aux objectifs de l'organisme en question mais aussi au vécu personnel de l'acteur, des connaissances personnelles qui entrent également en jeu lors d'une négociation territoriale. Si plusieurs types de savoirs se côtoient sur le territoire, incarnés par divers acteurs, ce n'est pas le fait des scientifiques. On remarque en effet que sur chacun des terrains d'étude, les scientifiques sont presque systématiquement absents du débat. Soit totalement non vu, soit légèrement critiqué, le scientifique ne s'insère que rarement dans les débats territoriaux. Les chercheurs sont-ils simplement en retrait, tiennent-ils délibérément à rester à part, souhaitent-ils davantage s'impliquer ? De quelle manière peuvent-ils prendre part au débat, quelle pourrait être leur place ?

6.5.5. Typologie des empreintes

En compilant l'ensemble des résultats de l'A4D sur nos trois territoires, il est possible d'envisager une certaine typologie des acteurs, selon les formes répétitives des empreintes territoriales. En effet, on retrouve quatre grands types d'empreintes qui reviennent continuellement au cours des territoires étudiés. En premier lieu, on retrouve le groupe des *consensuellement corrects*, lesquels sont essentiellement représentés par des acteurs institutionnels et qui sont caractérisés par un fort potentiel de *coopération* et une tendance à la *cohabitation* (figure 6.3.). Identifiant de nombreux alliés et peu d'opposants, ces acteurs sont le plus souvent appréciés des autres, et se présentant comme consensuels, ils sont peu sujets au *conflit*. Voués à la *coopération*, ils rejoignent la théorie de la négociation gagnant-gagnant où *satisfaire ses besoins est aussi important que satisfaire les besoins de l'autre*. Peu présents sur le terrain, ces consensuels se font les *porte-parole* d'entités défendues au niveau national, voire global, dans les lois ou les grands programmes institutionnels. Ils sont favorables à une conservation synonyme d'équilibre entre activités humaines et respect des milieux naturels et tentent souvent d'organiser des plate-formes de concertation qu'ils souhaitent ouvertes au plus grand nombre. Ils ne se font néanmoins *porte-voix* d'aucun acteur faible en particulier et même s'ils prônent la *coopération*, se retrouvent souvent en dehors des problématiques territoriales locales.

le consensuellement correct**Figure 6.3.** Empreinte territoriale type du « consensuellement correct »

En second lieu, on retrouve sur nos trois territoires l’empreinte territoriale du *protecteur conflictuel*, caractérisée par une forte tendance à la *cohabitation* et au *conflit*, les deux autres dimensions étant très faiblement renseignées (figure 6.4.). Représentés par des associations et des usagers, ces acteurs apparaissent très attachés à plusieurs objets du territoire et engagés dans des actions de préservation. Ces conservationnistes montrent des positions tranchées en matière de protection de la nature qu’ils envisagent comme une sanctuarisation, devant être encadrée par la réglementation. Peu ouverts au compromis, ils n’hésitent pas à critiquer ouvertement les autres et sont impliqués dans de nombreux litiges, essentiellement des conflits de personne et de valeur morale. Ils vouent à la nature une valeur existentielle et s’ils se font les *porte-paroles* de nombreuses entités du territoire, ils ne sont que rarement les *porte-voix* d’acteurs faibles.

le protecteur conflictuel**Figure 6.4.** Empreinte territoriale type du « protecteur conflictuel »

Le groupe des *petits cubiques* est également très présent sur nos terrains d'étude et se caractérise par une empreinte territoriale équilibrée et de faible ampleur (figure 6.5.). En effet, ces acteurs ont comme principale caractéristique de s'inscrire équitablement dans chacune des 4 dimensions, avec des notes relativement faibles. Ces mitigés sont difficiles à cerner et à canaliser dans une négociation puisqu'ils présentent des potentiels, quoique modérés, à la fois de *conflit*, *coopération*, *cohabitation* et *domination*. Ils sont souvent représentés par les élus et les scientifiques, ils savent identifier quelques alliés et opposants et sont engagés dans certaines actions de préservation comme de dégradation. Ils se font le *porte-parole* d'objets reliés à leur activité et *porte-voix* de leurs *clients* (administrés, adhérents). Ils sont favorables à la conservation si elle ne remet pas en cause la rentabilité économique et à la concertation si elle est restreinte aux parties concernées. Le médiateur devra prendre garde aux différents indicateurs propres à l'acteur pour analyser plus en détail ce type *d'empreinte cubique*, qui par définition ne se positionne clairement dans aucune dimension.

Finalement, une empreinte territoriale rencontrée très fréquemment est celle des *dominateurs distants*, qui s'inscrit nettement dans la *domination*, quelque peu dans le *conflit* et très faiblement dans les deux autres dimensions (figure 6.6.). Autonomes, influents et puissants, ces acteurs sont responsables d'actions de dégradation environnementale sur le territoire et s'avèrent imperméables aux critiques des autres. Représentés le plus souvent par les industriels, ces dominateurs semblent distants des problématiques territoriales et restent centrés sur leurs activités. Dès lors, ils se font rarement le *porte-parole* d'acteurs absents et le *porte-voix* d'acteurs faibles. Selon eux, la conservation ne doit pas freiner les activités économiques et la concertation doit être encadrée par un homme fort, un meneur qui puisse trancher en fin de discussion (de préférence eux-mêmes).

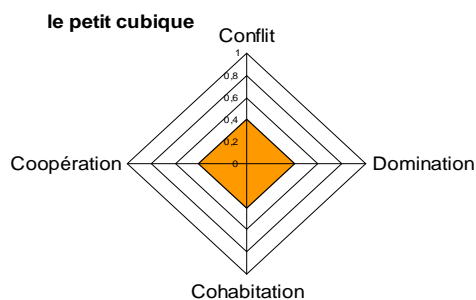


Figure 6.5. Empreinte territoriale type du « petit cubique »

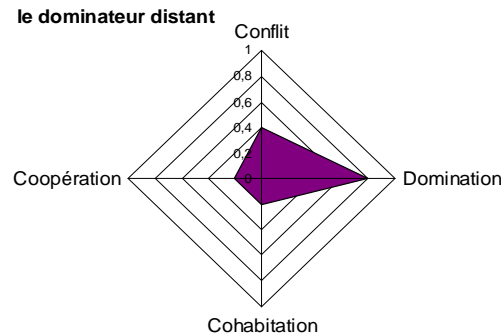


Figure 6.6. Empreinte territoriale type du « dominateur distant »

On l'a vu, le territoire dans sa globalité évoque des représentations divergentes chez les acteurs. Certains en parlent comme d'un simple espace, support d'activités économiques, d'autres comme d'un paysage à entretenir ou d'un patrimoine à conserver. Le territoire véhicule alors de nombreuses images et symboles ; définir un *territoire vécu idéal* commun devient dans ces conditions un objectif plus qu'ambitieux. On remarque trois sphères dans lesquelles se situent les acteurs rencontrés sur nos trois territoires ; des sphères qui rejoignent notre grille de lecture PPS :

- les *techniques* : concerne les acteurs qui avant toute chose mènent des actions de terrain, organisent des projets sur le territoire, sont spécialistes d'un domaine, sont confrontés aux réalités du territoire, privilégient l'action au discours ;
- les *théoriques* : concerne les acteurs qui appuient leur discours sur des connaissances institutionnelles et scientifiques, présentent des stratégies abstraites basées sur des logiques construites à partir de bases de données ; ils sont rarement sur le terrain ;
- les *affectifs* : concerne les acteurs qui se basent sur leur vécu personnel pour évoquer un sujet ; ils n'hésitent pas à être subjectifs, à parler de sentiments et de souvenirs.

C'est par l'interpénétration de l'ensemble de ces pratiques de terrain, de ces connaissances diverses et de ces sentiments que peuvent éventuellement se co-construire un *patrimoine commun*, une conscience environnementale et même éventuellement une certaine sensibilité environnementale.....

6.6. Perspectives de l'Acteur en 4 Dimensions

6.6.1. *Quel modèle pour demain ?*

6.6.1.1. *Prudence lors de l'utilisation*

La présentation, l'utilisation et l'application du modèle de l'A4D et de ses résultats semblent être une affaire délicate. En effet, vu les réactions que les empreintes suscitent, il convient de réfléchir aux précautions à prendre et aux répercussions sur le jeu d'acteurs. Comme le soulignent Warin & Labranche [WAR 03], on ne connaît actuellement pas l'effet de la concertation publique sur les jeux d'acteurs et sur le territoire, faute de recul suffisant. Par ailleurs, les chercheurs impliqués dans de tels processus laissent forcément des traces et *l'observation participante* peut créer quelques remous au sein d'un jeu d'acteurs. Ainsi, il est nécessaire de veiller à ce qu'un travail de recherche ne crée pas, par exemple, de nouveaux conflits sur le territoire en question [VIL 02]. Une fois l'analyse réalisée et les empreintes territoriales abouties, plusieurs solutions sont envisageables. D'abord, l'ensemble de l'étude peut rester aux mains du négociateur, qui l'utilisera pour préparer la négociation. Ensuite, il est possible de dévoiler les empreintes individuelles aux acteurs concernés à titre privé, l'outil servant ici de première base de dialogue. Dans ce cas, chacun a accès à son empreinte, les autres étant tenues secrètes, ce qui permet à l'acteur de prendre du recul sur son activité et d'argumenter sur les résultats obtenus. Autre possibilité : diffuser au sein du complexe l'analyse globale uniquement, sans aucune empreinte individuelle, où les noms des acteurs sont transformés en numéros. Ici, les acteurs peuvent prendre connaissance des relations sociales et patrimoniales de leur territoire, des enjeux et problématiques centrales, le tout dans l'anonymat. Durant le processus de négociation, le porteur d'étude peut aussi décider d'exposer les empreintes individuelles aux acteurs, de manière anonyme, pour présenter la diversité des situations, les conflits qu'il appréhende, les convergences et divergences qu'il perçoit. Les acteurs chercheront forcément à se reconnaître dans les empreintes et l'A4D peut devenir un support de discussion riche lors d'une négociation. L'intérêt de divulguer les empreintes anonymes est aussi éventuellement de modérer le comportement des acteurs, qui se seront sentis reconnus, perçus, ciblés. Finalement, le porteur d'étude peut décider de dévoiler les empreintes territoriales aux acteurs en présence, les empreintes cette fois nommées. Dans ce cas, chaque acteur prend conscience de son image dans le jeu d'acteurs, de ses points forts et faibles, mais surtout il prend conscience de ceux des autres. Autant cette situation peut créer un débat riche et objectif, et faire avancer la négociation ; autant peut-on aboutir à une cristallisation des positions des acteurs. Leur empreinte montrée en public, certains acteurs pourraient ne plus en démordre pour ne pas perdre la face, d'autres au contraire agir brusquement et systématiquement en opposition, d'autres encore quitter simplement la négociation. Dans ce cas, l'outil peut être à l'origine de

nouveaux conflits, entre acteurs ou entre acteurs et médiateur. Montrer aux acteurs leurs empreintes territoriales, sans réflexion préalable, pourrait avoir des effets désastreux.

Reste à savoir comment inscrire cette empreinte pour la faire exister dans un processus participatif et/ou dialogique. Afin de cerner la place de l'A4D dans de tels processus, il conviendrait de mener une réflexion documentée sur ces approches participatives, et constater le cas échéant dans quel dispositif l'A4D peut s'intégrer et dans quelles conditions il peut être utile. Contrairement aux représentations spatiales qui confrontent les acteurs à des représentations sur des choses, des objets, l'A4D confronte les acteurs à des représentations d'eux-mêmes. Comment vont-ils vivre cette situation, d'autant que les acteurs ont peu de connaissances d'eux-mêmes et notamment de leur image dans le jeu d'acteurs ? L'A4D permet donc aux acteurs de prendre en compte quelque chose de nouveau, de différent dans le rapport social et le rapport patrimonial. Compte tenu des risques et de l'originalité du modèle, un test grandeur nature, hors champ, sur un cas concret de conflit territorial semble prématuré. Dans un premier temps, les empreintes territoriales nommées pourraient être présentées en public dans un contexte de simulation pédagogique de négociation impliquant des acteurs réels. Ainsi pourrait-on familiariser les acteurs avec l'outil et, en saisissant leurs réactions, préparer l'entrée de l'A4D dans le monde réel.

6.6.1.2. *A qui confier l'Acteur en 4 Dimensions ?*

Le *médiateur environnemental* est celui qui peut mener à bien un projet de négociation territoriale. La position de tiers lui permet généralement de parler à tous et de réunir tout le monde, à condition qu'il soit accepté et légitimé [TOU 03]. Son action, si elle est bien menée, doit permettre d'assurer la lisibilité des rôles, des intérêts et des représentations, de gérer le principe fondamental de l'échange d'informations et d'assurer l'implication de chacun ; bref, de favoriser des « dialogues territoriaux ». Ainsi, le médiateur permet à l'ensemble des acteurs de se comprendre, agit comme interface entre spécialistes de plusieurs disciplines, comme interface entre le décideur et le profane, et se fait le porte-voix des *acteurs faibles*, le porte-parole des *acteurs absents*... en théorie. Dans la pratique, bénéficiant d'une asymétrie d'informations à son avantage et d'une légitimité politique s'il doit porter certains intérêts, le médiateur pourrait être tenté de jouer le rôle de Léviathan. Il convient ainsi de réfléchir à la personnification du médiateur, qui ne doit pas devenir partie prenante de la négociation, ni désresponsabiliser les groupes en présence en s'en faisant des ennemis. Un porteur d'étude peu scrupuleux qui souhaite utiliser l'information à ses fins peut aussi exposer les acteurs à des risques de manipulation. Selon Touzard [TOU 03], l'intervention d'un tiers neutre doit être utilisée avec précaution car, s'il est perçu comme un *fouineur*, il augmentera l'animosité entre partis. Le médiateur doit rester un facilitateur de la négociation et ne pas endosser le rôle de décideur. On l'aura compris, le rôle de médiateur nécessite une éthique

d'action. Quant à la tâche de médiation, elle apparaît complexe et son incarnation en une seule personne, peu probable de manière efficace. Dans ce contexte, pourrait-on envisager plusieurs médiations, émanant de plusieurs acteurs, qui se succèderaient et cohabiteraient au sein d'un processus de négociation ? De surcroît, pourrait-on envisager que ces médiations découlent des groupes en présence ? Le médiateur, issu du processus de négociation territoriale, serait alors polymorphe et pluriel, et incarnerait tantôt un modérateur, un porte-parole, un expert, etc.... Outre le *médiateur passeur* [KAL 00], souvent extérieur au jeu d'acteurs, ou ce que nous pouvons appeler le « médiateur neutre », qui opère une maïeutique faisant accoucher les informations existantes dans les groupes des acteurs impliqués, nous proposons, selon les résultats de notre méthodologie et la littérature sur le sujet¹⁰, cinq fonctions principales dans lesquelles chaque acteur peut s'identifier :

- *la médiation miroir* : incarnée par des acteurs distants qui peuvent présenter de façon neutre le territoire. Ces « errants » peuvent être qualifiés de facilitateur, de modérateur, d'arbitre,

- *la médiation passerelle* : incarnée par des acteurs multi-appartenances inspirant la confiance. Ces « enracinés » peuvent créer du lien entre acteurs,

- *la formation* : assurée par des acteurs plutôt distants du territoire qui puissent encadrer la négociation. Ils jouent alors le rôle de traducteur, de communicant,

- *l'apport technique* : assuré par ceux qui disposent de connaissances précises sur un thème, ils jouent alors le rôle d'expert. Appelons « médiateur expert » celui qui dispose d'informations spécifiques (connaissances scientifiques, informations sur les acteurs, etc...) et introduit les données dans le débat,

- *l'apport affectif* : assuré par ceux qui se font les porte-paroles d'acteurs absents ou porte-voix d'acteurs faibles. Ce sont les « titulaires patrimoniaux ».

Organiser une négociation environnementale et faire porter le modèle de l'A4D par ce que nous appelons un *médiateur tournant*, pourquoi pas ? Faire participer activement les parties prenantes à une médiation environnementale permet aussi de les intéresser à ce type de processus, ce qui n'est pas toujours évident [WAR 03] et de les responsabiliser face à une négociation. Il s'agit là d'une simple proposition qui attribue à chaque participant un rôle précis à jouer, en plus de sa place classique de « négociant » et qui rend le médiateur environnemental polymorphe et pluriel.

6.6.1.3. Les améliorations attendues

Dans l'immédiat, il paraît pertinent de réaliser plusieurs ajustements du modèle afin de l'enrichir et de le rendre opérationnel et efficace. D'abord, il serait intéressant de faire valider le modèle par les acteurs rencontrés. Au sein de groupes de travail, expliciter les empreintes territoriales aux acteurs interviewés, discuter des

¹⁰ en particulier [BEU 01] et [MOL 95]

composantes, des indicateurs et de leur notation permettraient de faire ressortir certains points occultés par la méthode, des malentendus ou des erreurs d'appréciation. Lors de l'exposé de notre méthodologie à certains experts chargés d'évaluer le programme de recherche, ces derniers ont insisté sur « l'importance de considérer la façon dont les acteurs de terrain s'approprient un tel support ». Ensuite, l'A4D a été appliqué sur trois territoires sans projet fédérateur. Ou plutôt, le modèle a souhaité appréhender un territoire dans sa globalité sans se fixer autour de la mise en place d'un projet territorial. Néanmoins, il serait intéressant d'appliquer cette fois l'A4D à l'implantation d'un projet précis, et non plus au territoire en général. Dans ce contexte, ce prototype aurait pour objectif de faciliter la mise en place d'un projet territorial et les empreintes seraient évidemment davantage ciblées autour du projet en question. Suivre un processus d'élaboration d'un SAGE ou d'un PNR par exemple à l'aide de l'A4D s'avère pertinent ; on pourrait alors analyser la place d'un tel outil dans la mise en place d'un projet territorial, l'utilité qu'en feraient les parties intéressées, les différents résultats obtenus au fil du processus. Selon Moscovici [MOS 89], les représentations sociales des acteurs sont issues d'un processus historique. Un passé qui modifie ces représentations, les fait évoluer pour parfois les institutionnaliser, et notamment dans le domaine des ressources naturelles. Or, on l'a montré, l'A4D se présente sous la forme d'une coupe synchronique des acteurs sur un territoire : une radiographie d'un acteur, à un moment donné. Il conviendrait alors de coupler à cette coupe synchronique une analyse diachronique historique, afin de doter l'outil d'une dimension temporelle. Ce lien au temps s'avère nécessaire pour la prospective, pour la confrontation des empreintes les unes par rapport aux autres et pour la compréhension de leur évolution dans le temps. Un territoire est lié à un contexte historique construit et constitué d'éléments changeants au cours du temps ; ancrer l'A4D dans le temps enrichirait le modèle et le doterait d'une profondeur d'analyse et de recul sur ses résultats.

De même que l'A4D s'enrichirait d'une dimension temporelle, l'étude des écarts cognitifs mériterait d'être approfondie. Selon Hamilton [HAM 02], il existe deux types de savoirs. D'abord, les savoirs cognitifs, analytiques et déductifs, qui impliquent de tirer des conclusions à partir d'observations du monde extérieur ; c'est ce qu'on peut appeler le raisonnement. Ensuite, les savoirs intuitifs, évocateurs et inductifs, qui sont basés sur l'expérience personnelle du monde et qui sont plus proches des sentiments. L'auteur juge que les grandes problématiques environnementales actuelles trouvent leur origine dans la dualité marquée entre savoirs déductifs et inductifs, les décideurs mettant trop souvent l'accent sur les premiers et négligeant les seconds. Les savoirs intuitifs se rapprochent de ce que l'on retrouve dans la littérature sous l'appellation de savoirs populaires, profanes ou vernaculaires et les savoirs déductifs s'apparentent aux savoirs savants. Confronter les savoirs populaires aux savoirs savants représente un thème de recherche promis à un certain avenir [DEV 98]. En terme d'écarts cognitifs, notre outil repère les

savoirs scientifiques, institutionnels et vernaculaires au sein d'un jeu d'acteurs, mais sans en faire une analyse détaillée pour autant. Une amélioration de l'A4D se trouve alors dans l'approfondissement des écarts cognitifs. Plus concrètement, en bâtissant des représentations spatiales à partir de représentations sociales, notre modèle pourrait se révéler outil d'apprentissage [PAR 03]. En effet, à partir de l'étude des *représentations sociales*, nos résultats indiquent les points forts et les lacunes en termes de connaissances des acteurs, et renseignent ainsi sur le type de *représentations spatiales* adapté à chaque groupe d'acteurs. « Une représentation est à la fois un processus qui permet de faire connaître, de rendre compréhensible un phénomène, une idée, un objet, et le résultat de ce processus : une image, une carte, un diagramme, un tableau, un modèle. La spécificité d'une représentation spatiale se traduit par l'analyse des positions relatives des objets ou phénomènes dans l'espace » [BRU 93]. Dans ce cadre, l'A4D propose une base pour fournir des représentations spatiales pertinentes, autrement dit plus facilement appropriables par les acteurs lors d'une négociation territoriale.

L'A4D, créé puis expérimenté à trois reprises sur des hydrosystèmes différents, attend maintenant d'être manipulé dans plusieurs cas de figure pour tester sa robustesse et son adaptabilité à la diversité. Appliqué à l'élaboration d'un projet ou à un territoire dans sa globalité, testé à un niveau très local ou à l'échelle nationale, utilisé dans le cadre de simulations pédagogiques avec des scolaires ou des acteurs de terrain, l'A4D doit bâtir son expérience et persévérer dans ses allers-retours théorie-terrain, pour être le mieux armé possible lors de négociations territoriales. A l'avenir, dans un contexte de gestion patrimoniale, la finalité de l'A4D est de maîtriser le *commun* et de faire émerger des *collectifs* sur un territoire, tendre vers une *métareprésentation* à partir de l'analyse de la diversité des représentations des acteurs [PUP 03]. Autrement dit, trouver une certaine unité à partir de la diversité.

6.7. Conclusion

Par sa méthodologie évolutive et son application sur trois territoires radicalement différents, le modèle de l'A4D semble au final suffisamment complexe pour tenir compte des représentations sociales, suffisamment neutre pour être transférable à d'autres territoires, d'autres ressources. Proposition alliant sciences humaines et sciences de l'ingénieur, l'A4D tente un rapprochement entre paradigmes issus de disciplines différentes. Sur le plan de l'applicabilité, signalons que les acteurs eux-mêmes sont très friands de ce genre de démarche et que l'A4D peut trouver sa place tantôt en amont d'une négociation qu'il veut valorielle, lorsque l'outil est vecteur de connaissances, tantôt pendant le processus, lorsque l'outil est vecteur de dialogue. S'il est vrai que les apports théoriques, méthodologiques ou en termes d'opérationnalité s'avouent non négligeables, notre prototype ne peut pas tout. D'abord, attention à l'objectivation de données par nature qualitatives qui peut aboutir à des pertes d'informations, une simplification abusive, la création de

stéréotypes. Ensuite, notre méthodologie patine lorsqu'il est questions d'*acteurs faibles* en position de fuite, d'*acteurs absents* passés sous silence, d'acteurs multi-casquettes, ou de dimension temporelle. Les perspectives pour notre modèle restent néanmoins encourageantes : à tester sur un projet réel, à combiner avec d'autres types d'applications, à orienter vers l'objectif de réduction des écarts cognitifs, de construction d'une *métareprésentation*, d'un patrimoine commun.

6.7. Bibliographie

- [BAN 01] BANQUE MONDIALE, Stratégie environnementale de la Banque Mondiale, [en ligne] <http://worldbank.org/environment>, page consultée en janvier 2002, 2001.
- [BAR 97] BARRAQUE B., Une expertise différente pour des politiques en réseau. Annales des Ponts et Chaussées, n°81, 45-55, 1997
- [BAR 99] BAROUCH, J., La décision en miettes. Système de pensée et d'action à l'œuvre dans les milieux naturels. Collection Logiques sociales, Ed. L'Harmattan, Paris, 1999.
- [BER 94] BERQUE A, « Paysage, milieu, histoire », in *Cinq propositions pour une théorie du paysage*, Champ Vallon, p. 11-29, 1994.
- [BEU 01] BEURET J.E, TREHET C, « Pour la gestion concertée de l'espace rural : appuyer des médiations territoriales », *Courier de l'environnement*, n°43, 2001. <http://www.inra.fr/Internet/Produits/dpenv/beurec43.htm>
- [BLA 00] BLANCHET A, GOTMAN A, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Nathan Université, 2000.
- [BOU 02] BOURQUE R, THUDEROZ C, *Sociologie de la négociation*, La Découverte & Syros, 2002.
- [CAL 01] Callon M, Lascoumes P, Barthe Y, *Agir dans un monde incertain : essai sur la démocratie technique*, Seuil, 2001.
- [CHA 01] CHARLES L, « Du milieu à l'environnement », in *L'environnement question sociale*, Odile Jacob, p. 21-28, 2001.
- [CME 88] CMED. Notre avenir à tous (Rapport Brundtland), Ed. du Fleuve, Québec, 1988.
- [CON 94] CONAN M, « L'invention des identités perdues », in *Cinq propositions pour une théorie du paysage*, Champ Vallon, P. 31-49, 1994.
- [CRO 77] CROZIER M, FRIEDBERG E, *L'acteur et le système*, Seuil, 1977.
- [DES 01] DE SINGLY F, *L'enquête et ses méthodes : le questionnaire*, Nathan, 2001.
- [DEV 98] DEVERRE C, « La place des sciences sociales dans la problématique environnementale », *Les dossiers de l'environnement*, n°17, INRA, p. 11-30, 1998.
- [FIS 83] FISHER R, URY W, *Getting to yes : negotiating agreement without giving in*, New York : Pingouin Books, 1983.
- [FRE 84] FREMONT A., CHEVALIER J., HERIN R., RENARD J., *Géographie sociale*. Masson, Paris, 1984.

- [GOD 00] GODET M, Manuel de prospective stratégique : tome 2, l'art et la méthode, Dunod, 2000.
- [GOD 84] GODELIER M., L'idéal et le matériel, Fayard, Paris, 1984
- [HAM 02] HAMILTON C. Dualism and sustainability. *Ecological Economics* n°42, 89-99, 2002.
- [IRW 95] IRWIN A., Citizen Science : a study of people, expertise and sustainable development. Routledge, Londres/ New-York, 1995
- [KAL 00] KALAORA B, CHARLES L, « Intervention sociologique et développement durable : le cas de la gestion intégrée des zones côtières », *Nature, Sciences et sociétés*, Vol. 8, n°2, p. 31-38, 2000.
- [KUT 88] KUTY O, *La négociation des valeurs : introduction à la sociologie*, De Boeck, 1998.
- [LAS 94] LASSUS B, « L'obligation de l'invention : du paysage aux ambiances successives », in *Cinq propositions pour une théorie du paysage*, Champ Vallon, p. 83-106, 1994.
- [LEV 01] LEVEQUE C, *Ecologie, de l'écosystème à la biosphère*, Dunod, 2001.
- [MIC 00] MICOUD A, « Entre Loire et Rhône, ou comment des objets naturels peuvent faire du lien », in *Ce qui nous relie*, dirigé par MICOUD A, PERONI M, Aube, p. 227-239, 2000.
- [MIC 05] MICOUD A, « Une nébuleuse associative au service de l'environnement », *Sciences humaines*, n°49, p. 54-59, 2005.
- [MOL 95] MOLES A, « Vers une psycho-géographie », in *Encyclopédie de géographie*, dirigé par BAILLY A, FERRAS R, PUMAIN D, Economica, p. 159-187, 1995.
- [MOS 89] Moscovici S, « Des représentations collectives aux représentations sociales », in *Les représentations sociales*, dirigé par JODELET D, PUF, p. 62-86, 1989.
- [NAS 89] NASH R, *The rights of nature : a history of environmental ethics*, University of Wisconsin Press, 1989.
- [NOR 91] NORTON B.G, *Toward unity among environmentalists*, Oxford university Press, 1991.
- [OLL 89] OLLAGNON H, « Une approche patrimoniale de la qualité des milieux naturels », in *Du rural à l'environnement, la question de la nature aujourd'hui*, L'Harmattan, p. 258-268, 1989.
- [PAR 05] ta thèse.
- [PAR 03] PARAN F, SEBASTIEN L, Représentations territoriales et argumentaires spatiaux pour l'aide à la négociation. In actes du colloque ; Biennale internationale sur la négociation, décembre 2003, Paris.
- [QUI 95] QUIVY R, VAN CAMPENHOUDT L, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Dunod, 1995.

- [SEB 05] SEBASTIEN L. Humains et non-humains en pourparlers : l'Acteur en 4 Dimensions. Proposition théorique et méthodologique visant l'émancipation de nouvelles formes de gouvernances environnementales. Thèse de doctorat, EMSE, 2005.
- [SEB 03] SEBASTIEN L, PARAN F, Une négociation un peu plus écologique + une conservation un peu plus humaine = une gouvernance environnementale mesurée ? In Actes du colloque Environnement, individu et société. 71ème Congrès Acfas, Rimouski. Ed Uqam, Montréal.
- [TOU 03] TOUZARD H, « Un paradoxe : le pouvoir est au centre des résistances à la médiation en France », in *Première biennale internationale de la négociation : la négociation décloisonnée*, journée d'échanges et de réflexion, organisé par Negocia, Paris, décembre 2003.
- [VIL 02] Villeneuve C, Huybens N, « Les éco-conseillers : promoteurs et acteurs du développement durable », *Vertigo : La revue en sciences de l'environnement*, Vol. 3, n°3, 2002.
- [WAR 03] Warin P, Labranche S, « La concertation du public construite par la recherche : une étude rétrospective des productions scientifiques, working paper », *Journée du programme CDE*, Marseille, CERAT, 2003.